

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

VILLE ET CAISSE DES ECOLES DE SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
PLACE DE LA LIBERATION

BP 458

76 806 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

TEL: 02.32.95.83.83

Fax: 02.32.95.83.80

**GROUPEMENT DE COMMANDES VILLE DE SAINT
ETIENNE DU ROUVRAY ET CAISSE DES ECOLES -**

**LOCATION ET ENTRETIEN DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE linge
POUR LA ville de saint Etienne du Rouvray**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P.) commun aux deux lots**

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la location, la livraison et l'entretien de vêtements de travail et de linge pour la ville et la caisse des écoles de Saint Etienne du Rouvray.

Les précisions sont apportées dans le présent CCTP.

Les prestations faisant l'objet du marché doivent être conformes aux normes et réglementations en vigueur et aux prescriptions du CCTP.

Imputations budgétaires :

Lots 1: Caisse des écoles

Budget Principal : Enveloppe 857 article 6288 – chapitre 011

Ville:

Budget Principal : Enveloppe 3436 article 6288 – chapitre 011

Lot 2 : Ville Lot réservé

Budget principal : Enveloppe242 Article 61558 Fonction 251 Chapitre 11

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1. Décompositions en lots :

Les fournitures et prestations sont décomposées en 2 lots :

- Lot 1 : Location et entretien des vêtements de protection du personnel de la cuisine F Rabelais pour la caisse des écoles et location et entretien des vêtements de protection du personnel des équipes d'entretien spécialisé pour la ville de Saint Etienne du Rouvray
- Lot 2 : Location et entretien du linge des écoles pour la ville de Saint Etienne du Rouvray(Lot réservé pour un CAT) : à bons de commandes pour un montant annuel compris entre 13 000 € HT et 36 000 € HT

Les montants minimum et maximum HT sont susceptibles de varier entre :

Désignation	Montant minimum en euros HT pour 12 mois	Montant maximum en euros HT pour 12mois
Lot 1 : location et entretien des vêtements de protection du personnel de la cuisine F Rabelais pour la caisse des écoles	1 500	18 000
Lot 2 : entretien et location du linge des écoles pour la ville de Saint Etienne du Rouvray(Lot réservé pour un CAT)	13 000	30 000

2.2. Les variantes :

Non autorisées

LOT n°1 : Location et entretien des vêtements du personnel de la cuisine F Rabelais pour la Caisse des écoles

Caractéristiques techniques du produit	Caractéristiques	Quantité (estimatif)	Fréquence de lavage
Veste de cuisinier blanc homme logo Saint Etienne du Rouvray poitrine. Tailles M à XXXL coton 50%/polyester 50% avec poche sur manche gauche, col officier, double rangée de pressions blanches sur large plastron en V, poche poitrine intérieur.	Couleur blanche	50	1 fois par semaine
Veste de cuisinier femme logo Saint Etienne du Rouvray poitrine. Tailles M à XXXL. 100% coton, col officier, manche longue, fermeture de côté à bouton et pinces dans le dos	Couleur blanche	20	1 fois par semaine
Pantalon de cuisinier homme logo Saint Etienne du Rouvray niveau poitrine. Tailles S à XXXL. polyester coton, pied de poule, braguette à fermeture à glissière, pinces devant et élastique latéral.	Pied de poule	50	1 fois par semaine
Pantalon de cuisinier femme logo Saint Etienne du Rouvray niveau poitrine. Tailles S à XXXL. polyester coton, taille entièrement élastique et entrejambe de 80 cm, coloris ligné marine	Pied de poule	20	1 fois par semaine
Blouse de magasinier homme logo Saint Etienne du Rouvray niveau poitrine. Tailles S à XXXL	Couleur grise ou bleu ou autre proposition	6	1 fois par semaine
Blouse blanche logo Saint Etienne du Rouvray niveau poitrine. Tailles S à XXXL	Couleur blanche	9	1 fois par semaine
Pantalon homme pour magasinier- en mélange poly coton - braguette avec fermeture glissière + bouton Tailles S à XXXL.	couleur du vêtement : gris ou bleu marine ou autre proposition.	6	1 fois par semaine
Pantalon homme pour chauffeur livreur- en mélange poly coton - braguette avec fermeture glissière + bouton Tailles S à XXXL.	couleur du vêtement : gris ou bleu marine ou autre proposition.	12	1 fois par semaine

Pantalon femme pour chauffeur livreur- en mélange poly coton avec fermeture bouton Tailles S à XXXL.	couleur du vêtement : gris ou bleu marine ou autre proposition	3	1 fois par semaine
Chemise chauffeur livreur et magasinier homme en mélange poly coton Tailles S à XXXL	couleur du vêtement : gris ou bleu marine ou autre proposition .	18	1 fois par semaine
Chemise chauffeur livreur femme en mélange poly coton Tailles S à XXXL	couleur du vêtement : gris ou bleu marine ou autre proposition .	3	1 fois par semaine
Tablier à bavette en coton	Couleur blanche	80	1 fois par semaine
Gilet anti froid blanc	Fermeture glissière - 4 poches	5	1 fois par semaine

1. Location des vêtements :

Il est demandé au prestataire de fournir aux différents services de Saint Etienne du Rouvray les vêtements suivants :

- Veste femme de cuisinier
- Veste homme de cuisinier
- Pantalon femme de cuisinier
- Pantalon homme de cuisinier
- Blouse de magasinier
- Blouse blanche
- Pantalon homme de magasinier et de chauffeur livreur
- Pantalon femme pour chauffeur livreur
- Chemise chauffeur livreur et magasinier homme
- Chemise chauffeur livreur femme
- Tablier à bavette
- Gilet anti froid

2. Définition des besoins :

Le présent lot a pour objet la mise en œuvre d'un service de location et d'entretien de tenues professionnelles destinées aux agents de la cuisine F.Rabelais de Saint Etienne du Rouvray.

Cette prestation comprend la fourniture des tenues à usage professionnel cités au paragraphe 1, le blanchissage, l'entretien, le ramassage hebdomadaire sur site (cf. paragraphe 3.c) et la livraison sur site des vêtements propres (cf. paragraphe 3.c) du stock de vêtements de travail mis à disposition.

3. Nature des besoins :

a. Dotation des agents :

La liste quantitative sera évolutive en fonction du recrutement futur effectué par SAINT ETIENNE DU ROUVRAY et en fonction du départ des agents.

Le titulaire est tenu d'approvisionner le stock initial de vêtements nécessaires au change hebdomadaire de l'ensemble des agents concernés.

Les articles approvisionnés par le titulaire et mis à disposition doivent être conformes au descriptif du présent C.C.T.P et aux échantillons déposés lors du dépôt de l'offre.

Le stock initial correspond à la quantité totale en stock indiquée au sein du bordereau des prix. Le principe du fonctionnement proposé pour obtenir la quantité totale en stock sera celui de la quantité de changes nécessaires par semaine multiplié par deux (roulement sur 2 semaines) plus 1 change de réserve. Cette règle s'applique par point de

travail de l'agent. Si le prestataire utilise un autre principe, il devra le préciser et l'expliquer dans son offre.

Les vêtements livrés en stock initial sont livrés en totalité en début de marché et dans la taille relevé par prise de mesure sur chaque agent et pour chaque agent.

Le prestataire devra prendre en charge les mouvements d'effectifs suivant les informations qui lui seront communiquées :

- Pour le départ d'un agent : le stock de vêtements mis à sa disposition devra être retiré et la facturation s'arrêtera pour ce porteur à la date de restitution des articles,

- Pour l'arrivée d'un agent : la dotation complète sera remise préalablement à son arrivée. La facturation démarrera pour ce porteur à la date de mise en place des articles.

b. Blanchissage et entretien :

La fréquence de blanchissage des vêtements est hebdomadaire.

Le jour et l'heure de ramassage et de livraison seront fixés avec le prestataire et formalisés dans l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations. Il est souhaité que ces ramassages s'effectuent en milieu de semaine.

Il sera fourni sur chaque lieu de ramassage autant de sacs que de types de vêtements ainsi que des bordereaux de remise de vêtements, permettant une identification claire du vêtement (type de vêtement et nom de l'agent).

Toute demande de réparation courante fera l'objet d'une fiche fournie par le prestataire qui sera jointe au vêtement.

Traitement pour remise en état de service.

Le traitement comprend le blanchissage, le repassage, le séchage et la finition de présentation appropriés aux vêtements.

Le traitement des vêtements devra assurer le maintien dans le temps de :

- La qualité sensorielle et hygiénique du vêtement,
- La qualité de tenue du vêtement (dimensions, couleurs et solidité ...)

Le titulaire s'engage à effectuer des contrôles qualité nécessaires afin de vérifier la conformité des vêtements mis à disposition.

Dans le cadre de sa politique qualité, la Caisse des écoles effectuera chaque année un audit chez le titulaire.

Le prestataire devra indiquer clairement dans son offre le moyen technique mis en place permettant d'assurer une traçabilité précise de blanchissage de chaque vêtement.

Il est précisé que ce moyen technique devra être mis en place OBLIGATOIREMENT pour chaque blanchissage des vêtements . Ces vêtements devront OBLIGATOIREMENT être remplacés lorsque le nombre de lavages maximum (nettoyage industriel) aura été atteint ou préalablement en cas d'usure prématurée et/ou de détérioration trop importante du vêtement.

Chaque vêtement devra être marqué avec le nom de l'agent.

Le remplacement ne donne droit à aucune facturation supplémentaire de la part du titulaire.

c. Livraison, ramassage et conditionnement des vêtements :

Livraison et ramassage :

La livraison et le ramassage des vêtements s'effectueront en deux points situés :

- Pour la Caisse des écoles à la cuisine F Rabelais rue du champ des Bruyères 76800 Saint Etienne du Rouvray.
- Pour la Ville de Saint Etienne du Rouvray au magasin central de produits d'entretien 267, rue de Paris 76800 Saint Etienne du Rouvray

La livraison et le ramassage feront l'objet d'un contrôle au vu du bordereau qui sera joint à chaque sac. Un double de ce bordereau sera remis par le prestataire aux services de Saint Etienne du Rouvray lors de la remise des tenues à nettoyer.

La livraison des articles propres et le ramassage des articles à traiter doivent s'effectuer simultanément à jour et heure fixes, chaque semaine. En cas de jour férié, les livraisons sont avancées ou reculées d'un commun accord avec les responsables des sites de Saint Etienne du Rouvray.

Le conditionnement :

Les articles propres doivent être livrés individuellement sur cintres et filmés. Le prestataire doit mettre en place un dispositif pour permettre le ramassage des articles à traiter (sacs de couleur...).

d. Délai d'exécution :

Pour la commande initiale, les prises de mesures (tailles) des agents devront être réalisées par le prestataire afin que chaque agent soit doté de tous les vêtements cités dans le présent lot au **01 juillet 2008** (marquage des vêtements compris).

Pour les commandes d'approvisionnement en cours de marché (recrutements,...) les prises de mesures des agents devront être réalisées par le prestataire afin que chaque agent nouvellement recruté soit doté de tous les vêtements cités dans le présent lot dans le délai maximum auquel s'est engagé le prestataire.

Le titulaire effectue en conséquence les prises de mesures pour chaque agent et le cas échéant, les ajustements nécessaires ; ces ajustements pouvant être effectués suite à un changement de

mensuration de l'agent en cours d'exécution du marché. Les ajustements ne peuvent en aucun cas donner lieu à facturation supplémentaire.

La prise de mesure se fera préalablement à la première livraison de vêtements et sera effectuée en cours d'exécution du marché pour tout nouvel agent, ou suite à un changement de mensuration tel que mentionné à l'alinéa précédent. Pour se faire le titulaire devra prendre contact avec la Caisse des écoles, afin de fixer les rendez vous nécessaire aux prises de mesures des agents.

Le réapprovisionnement se fera par lettre recommandée et le prestataire s'engagera dans son offre sur un délai maximum de livraison de la commande initiale et sur un délai maximum de livraison des commandes d'approvisionnement pour un agent nouvellement embauché en cours de marché.

e. Articles manquants ou détériorés suite à une utilisation anormale :

On entend par utilisation anormale de l'article par l'agent, une utilisation qui rend impossible la remise en état de service par le titulaire de l'article après un traitement approprié.

Facturation des articles manquants :

Tout article non restitué ou détérioré fera l'objet d'une facturation suivant la valeur de référence indiquée dans le bordereau des prix auquel sera appliqué un coefficient de dégressivité de 1/36 par mois d'utilisation. Tout mois commencé implique une dégressivité de 1/36.

Tout article anormalement détérioré et qui ne pourra être remis en service pourra être facturé par le prestataire en fonction de ce barème mais seulement après avoir obtenu l'accord de la Caisse des écoles qui tient à constater préalablement la détérioration jugée anormale par le prestataire.

f. Dispositions particulières : logo Saint Etienne du Rouvray :

Il est demandé que le logo Saint Etienne du Rouvray réponde aux caractéristiques énoncées dans la charte identitaire jointe, notamment pour :

- le respect des couleurs
- l'utilisation du logo
- la taille minimale

La proposition graphique doit être soumise pour validation au service communication de la ville de Saint Etienne du Rouvray avant sa réalisation.

Le logo devra être marqué sur le vêtement de manière à ce qu'il ne se détériore pas au lavage et résiste au nettoyage industriel.

ATTENTION : Il est impératif que les dimensions du logo ne modifient pas la classe du vêtement.

**LOT n°1 : Pour la Ville de Saint Etienne du Rouvray
Location et entretien des vêtements de protection pour les équipes d'entretien
spécialisé :**

Caractéristiques techniques du produit	Caractéristiques	Quantité (estimatif)	Fréquence de lavage
Pantalon homme en mélange poly coton avec fermeture bouton Tailles S à XXXL.	couleur du vêtement : gris ou bleu marine.	14	1 fois par semaine
Pantalon femme en mélange poly coton avec fermeture bouton Tailles S à XXXL.	couleur du vêtement : gris ou bleu marine.	16	1 fois par semaine
Chemise homme à manche courte en mélange poly coton Tailles S à XXXL	couleur du vêtement : gris ou bleu marine.	18	1 fois par semaine
Chemise femme à manche courte en mélange poly coton Tailles S à XXXL	couleur du vêtement : gris ou bleu marine.	24	1 fois par semaine
Polo en coton	Couleur blanche	3	1 fois par semaine

1. Location des vêtements :

Il est demandé au prestataire de fournir et de livrer à la ville de Saint Etienne du Rouvray les vêtements suivants :

- Chemise homme à manche courte
- Chemise femme à manche courte
- Pantalon homme
- Pantalon femme
- Polo blanc

2. Définition des besoins :

Le présent lot a pour objet la mise en œuvre d'un service de location et d'entretien de tenues professionnelles destinées aux agents des équipes d'entretien spécialisé de la ville de Saint Etienne du Rouvray.

Cette prestation comprend la fourniture des tenues à usage professionnel cités au paragraphe 1, le blanchissage, l'entretien, le ramassage hebdomadaire sur site (cf. paragraphe 3.c) et la livraison sur site des vêtements propres (cf. paragraphe 3.c) du stock de vêtements de travail mis à disposition.

3. Nature des besoins :

a. Dotation des agents :

La liste quantitative sera évolutive en fonction du recrutement futur effectué par SAINT ETIENNE DU ROUVRAY et en fonction du départ des agents.

Le titulaire est tenu d'approvisionner le stock initial de vêtements nécessaires au change hebdomadaire de l'ensemble des agents concernés.

Les articles approvisionnés par le titulaire et mis à disposition doivent être conformes au descriptif du présent C.C.P et aux échantillons déposés lors du dépôt de l'offre.

Le stock initial correspond à la quantité totale en stock indiquée au sein du bordereau des prix. Le principe du fonctionnement proposé pour obtenir la quantité totale en stock sera celui de la quantité de changes nécessaires par semaine multiplié par deux (roulement sur 2 semaines) plus 1 change de réserve. Cette règle s'applique par point de travail de l'agent. Si le prestataire utilise un autre principe, il devra le préciser et l'expliquer dans son offre.

Les vêtements livrés en stock initial sont livrés en totalité en début de marché et dans la taille relevé par prise de mesure sur chaque agent et pour chaque agent.

Le prestataire devra prendre en charge les mouvements d'effectifs suivant les informations qui lui seront communiquées :

- Pour le départ d'un agent : le stock de vêtements mis à sa disposition devra être retiré et la facturation s'arrêtera pour ce porteur à la date de restitution des articles,

- Pour l'arrivée d'un agent : la dotation complète sera remise préalablement à son arrivée. La facturation démarrera pour ce porteur à la date de mise en place des articles.

b. Blanchissage et entretien :

La fréquence de blanchissage des vêtements est hebdomadaire.

Le jour et l'heure de ramassage et de livraison seront fixés avec le prestataire et formalisés dans l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations. Il est souhaité que ces ramassages s'effectuent en milieu de semaine.

Il sera fourni sur chaque lieu de ramassage autant de sacs que de types de vêtements ainsi que des bordereaux de remise de vêtements, permettant une identification claire du vêtement (type de vêtement et nom de l'agent).

Toute demande de réparation courante fera l'objet d'une fiche fournie par le prestataire qui sera jointe au vêtement.

Traitement pour remise en état de service.

Le traitement comprend le blanchissage, le repassage, le séchage et la finition de présentation appropriés aux vêtements.

Le traitement des vêtements devra assurer le maintien dans le temps de :

- La qualité sensorielle et hygiénique du vêtement,
- La qualité de tenue du vêtement (dimensions, couleurs et solidité ...)

Le titulaire s'engage à effectuer des contrôles qualité nécessaires afin de vérifier la conformité des vêtements mis à disposition.
Dans le cadre de sa politique qualité, la Caisse des écoles effectuera chaque année un audit chez le titulaire.

Le prestataire devra indiquer clairement dans son offre le moyen technique mis en place permettant d'assurer une traçabilité précise de blanchissage de chaque vêtement.
Il est précisé que ce moyen technique devra être mis en place OBLIGATOIREMENT pour chaque blanchissage des vêtements . Ces vêtements devront OBLIGATOIREMENT être remplacés lorsque le nombre de lavages maximum (nettoyage industriel) aura été atteint ou préalablement en cas d'usure prématurée et/ou de détérioration trop importante du vêtement.

Chaque vêtement devra être marqué avec le nom de l'agent.

Le remplacement ne donne droit à aucune facturation supplémentaire de la part du titulaire.

c. Livraison des vêtements :

Livraison et ramassage :

La livraison des vêtements s'effectuera en un point situé :

- Magasin central de produits d'entretien, 267, rue de Paris 76800 Saint Etienne du Rouvray.

La livraison et le ramassage feront l'objet d'un contrôle au vu du bordereau qui sera joint à chaque sac. Un double de ce bordereau sera remis par le prestataire aux services de Saint Etienne du Rouvray lors de la remise des tenues à nettoyer.

La livraison des articles propres et le ramassage des articles à traiter doivent s'effectuer simultanément à jour et heure fixes, chaque semaine. En cas de jour férié, les livraisons sont avancées ou reculées d'un commun accord avec les responsables des sites de Saint Etienne du Rouvray.

Le conditionnement :

Les articles propres doivent être livrés sur cintres et filmés.

Le prestataire doit mettre en place un dispositif pour permettre le ramassage des articles à traiter (sacs de couleur...).

d. Délai d'exécution :

Pour la commande initiale, les prises de mesures (tailles) des agents devront être réalisées par le prestataire afin que chaque agent soit doté de tous les vêtements cités dans le présent lot au **1^{er} juillet 2008** (marquage des vêtements compris).

Pour les commandes d'approvisionnement en cours de marché (recrutements,...) les prises de mesures des agents devront être réalisées par le prestataire afin que chaque agent nouvellement recruté soit doté de tous les vêtements cités dans le présent lot dans le délai maximum auquel s'est engagé le prestataire.

Le titulaire effectue en conséquence les prises de mesures pour chaque agent et le cas échéant, les ajustements nécessaires ; ces ajustements pouvant être effectués suite à un changement de mensuration de l'agent en cours d'exécution du marché. Les ajustements ne peuvent en aucun cas donner lieu à facturation supplémentaire.

La prise de mesure se fera préalablement à la première livraison de vêtements et sera effectuée en cours d'exécution du marché pour tout nouvel agent, ou suite à un changement de mensuration tel que mentionné à l'alinéa précédent. Pour se faire le titulaire devra prendre contact avec la Caisse des écoles, afin de fixer les rendez vous nécessaire aux prises de mesures des agents.

e. Articles manquants ou détériorés suite à une utilisation anormale :

On entend par utilisation anormale de l'article par l'agent, une utilisation qui rend impossible la remise en état de service par le titulaire de l'article après un traitement approprié.

Facturation des articles manquants :

Tout article non restitué ou détérioré fera l'objet d'une facturation suivant la valeur de référence indiquée dans le bordereau des prix auquel sera appliqué un coefficient de dégressivité de 1/36 par mois d'utilisation. Tout mois commencé implique une dégressivité de 1/36.

Tout article anormalement détérioré et qui ne pourra être remis en service pourra être facturé par le prestataire en fonction de ce barème mais seulement après avoir obtenu

l'accord de la Caisse des écoles qui tient à constater préalablement la détérioration jugée anormale par le prestataire.

f. Dispositions particulières : logo Saint Etienne du Rouvray :

Il est demandé que le logo Saint Etienne du Rouvray réponde aux caractéristiques énoncées dans la charte identitaire jointe, notamment :

- Le respect des couleurs
- L'utilisation du logo
- La taille minimale

La proposition graphique doit être soumise pour validation au service communication de la ville de Saint Etienne du Rouvray avant sa réalisation.

Le logo devra être marqué sur le vêtement de manière à ce qu'il ne se détériore pas au lavage et résiste au nettoyage industriel.

ATTENTION : Il est impératif que les dimensions du logo ne modifient pas la classe du vêtement.

LOT N°2 : Lot réservé pour un CAT
Entretien du linge des écoles de Saint Etienne du Rouvray :

1. Entretien des bavettes, de linge et de vêtements :

Il est demandé au prestataire d'assurer l'entretien du linge des écoles de la ville de Saint Etienne du Rouvray conformément à la liste suivante :

- Fourniture et blanchissage de bavettes pour les écoles maternelles
- Entretien du linge précisé dans le BPU

2. Définition des besoins :

Le présent lot a pour objet la mise en œuvre d'un service d'entretien de bavette et de linge destinés aux écoles de Saint Etienne du Rouvray .

Cette prestation comprend :

la fourniture le blanchissage, l'entretien, le ramassage périodique et la livraison sur site des bavettes,

Le blanchissage, le ramassage périodique et la livraison sur site du linge et des vêtements propres des écoles.

3. Nature des besoins :

a. Dotation en bavettes :

La liste quantitative sera évolutive en fonction des effectifs des écoles maternelles de la ville de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY.

Le prestataire devra prendre en charge les mouvements d'effectifs suivant les informations qui lui seront communiqués :

- Pour le début de l'année scolaire: le stock des bavettes mis à sa disposition devra être mis à jour en fonction des éléments transmis par le département des restaurants municipaux.

- En fin d'année scolaire : la dotation complète sera remise au prestataire pour un inventaire permettant le réajustement du stock lors de la rentrée scolaire en fonction des nouveaux effectifs de l'année N+1.

Le stock de bavettes devra être marqué au nom de la ville de Saint Etienne du Rouvray .

b. Blanchissage et entretien :

La fréquence de blanchissage des vêtements est hebdomadaire

Il est précisé que tous les vêtements cités ci-dessus résistent au nettoyage industriel.

Le jour et l'heure de ramassage et de livraison seront fixés avec le prestataire et formalisés dans l'ordre de service prescrivant le commencement des prescriptions. Il est souhaité que ces ramassages s'effectuent en début de semaine.

Il sera fourni sur le lieu de ramassage un bordereau de remise de linge et de vêtements, permettant une identification claire.

Toute demande de réparation courante fera l'objet d'une fiche fournie par le prestataire qui sera jointe au vêtement.

Les bavettes devront OBLIGATOIREMENT être remplacés lorsque le nombre de lavages maximum (nettoyage industriel) aura été atteint ou préalablement en cas d'usure prématurée et/ou de détérioration trop importante du linge.

Il appartient au prestataire d'informer Saint Etienne du Rouvray du renouvellement des bavettes quand le nombre de lavages sera atteint.

c. Livraison, ramassage et conditionnement des vêtements :

Livraison et ramassage :

La livraison et le ramassage des bavettes et du linge s'effectueront en un point situé :

- Au magasin central de produits d'entretien, 267 rue de Paris 76800 Saint Etienne du Rouvray

La livraison et le ramassage feront l'objet d'un contrôle au vu du bordereau qui sera joint à chaque sac. Un double de ce bordereau sera remis par le prestataire aux services de Saint Etienne du Rouvray lors de la remise du linge à nettoyer.

La livraison des articles propres et le ramassage des articles à traiter doivent s'effectuer simultanément à jour et heure fixes, chaque semaine. En cas de jour férié, les livraisons sont avancées ou reculées d'un commun accord avec les responsables des sites de Saint Etienne du Rouvray.

Durant les petites vacances scolaires et des vacances d'été:

Le stock total de bavettes sera remis au prestataire pour inventaire et remis au niveau des quantités par école en fonction des indications fournies par le département des restaurants municipaux.

Le conditionnement :

Les articles propres doivent être livrés dans des sacs identifiés en fonction de l'école ou tout autre établissement.

Le prestataire doit mettre en place un dispositif pour permettre le ramassage des articles à traiter (sacs de couleur...).

Désignations des articles
Bavette
Drap couleur
Drap housse couleur
Drap housse enfant
Housse édredon
Taie oreiller enfant
Couverture enfant
Double torchon
Torchon
Serviette éponge
Gant de toilette
Oreiller
Balai franges
Veste anti froid
Couette enfant
Tablier
Dessus de lit 1 personne
Veste cuisinier
Pantalon cuisinier
Taie oreiller couleur
Serviette de bain
Nappe moyenne
Taie
Couverture
2 Rideau 220*200 cm
2 Rideaux 230*300 cm
2 Rideaux 230*280 cm
Rideau 190*50 cm
Rideau 100*140 cm
Rideau 0,6*140 cm
Petites embrases
Rideaux 340*240 cm
2 Rideaux 370*230 cm
Rideau 410*230 cm
Rideau 330*240 cm
Rideau 340*230
Rideau 290*230 cm
Rideau 510*230 cm
Rideau 150*130 cm
Rideau 150*0,6 cm
Rideaux 220*240 cm
Rideaux 220*230 cm

Fait à Saint-Étienne-du-Rouvray
le

Le Maire,
H. WULFRANC

Lu & Accepté,

Le prestataire,
(date, cachet, signature)